

Votre profil...  
qualités  
recherchées...



La réussite pour le titulaire du BTS « Notariat » s'appuie sur des compétences générales et professionnelles :

- ⇒ Capacité d'analyse et de synthèse, capacité d'organisation, compréhension de l'environnement professionnel et juridique, maîtrise de la communication écrite et orale, capacité de négociation
- ⇒ Sens de l'écoute, rigueur intellectuelle, discrétion, esprit d'équipe, sens de l'initiative, sensibilité aux règles de la déontologie
- ⇒ Mobilité (les Offices sont répartis dans toute l'Académie de Grenoble)

Conditions  
d'admission

- ⇒ Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries)
- ⇒ Admission sur dossier
- ⇒ Dépôt des candidatures avant le 20 mars 2009 sur <http://www.admission-postbac.fr/>

Poursuite d'études



- ⇒ Possibilité de poursuite d'études :
  - BAC+3 dans le cadre de la licence professionnelle « Métiers du Notariat »
  - BAC+4 et BAC+5 dans le cadre de Masters Droit Notarial
- ⇒ Possibilité de poursuite d'études dans un Institut des Métiers du Notariat pour devenir Clerc de notaire

## Enseignements et épreuves d'examens

	Première année	Deuxième année	Examen national BTS NOTARIAT		
			forme	coefficient	durée
	Horaire hebdomadaire cours + (TD)	Horaire hebdomadaire cours + (TD)			
E.1. Culture générale et expression	1+(2)	1+(2)	Écrite	3	4 H
E.2. Langue vivante étrangère	2+(1)	2+(1)	Écrite	2	2
E.3. Environnement économique et managérial du notariat	2+(1)	2+(1)	Écrite	3	3
E.4. Droit général et droit notarial	6+(2)	6+(2)	Écrite	4	4
E.5. Techniques notariales (étude de cas)	6+(4)	6+(4)	Écrite	6	5
E.6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	(3)	(3)	Orale (CCF)	3	40 mn
E.F.1. Langue vivante étrangère 2 (facultative)	2	2	Orale		20 mn

Pour nous contacter...



BTS NOTARIAT  
Lycée Marlioz

BP 251 - 73102 AIX-LES-BAINS

@ce.0730003g@ac-grenoble.fr